

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).
Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adre-  
sés à La SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue  
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

## VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

*Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.*

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

---

*« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.*

*« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.*

*« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »*

---

Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

**A. TOUSSAINT & CIE**

# COUVERTURES et LAMBRIS A L'EPREUVE DU FEU

## BARDEAUX AMIANTE, CIMENT "ASBESTOSLATE"

Les églises suivantes sont couvertes ou lambrissées avec ces

BARDEAUX PERPÉTUELS

BELLE APPARENCE — PAS DE RÉPARATIONS.

### — EGLISES —

Eglise Sainte-Agnès,  
(Mégantic), Québec.  
Eglise Notre-Dame du Sacré-  
Cœur, Lotbinière, P. Q.  
Chapelle Marie - Réparatrice,  
Montréal, P. Q.  
Eglise Saint-Irénée, Montréal.  
Eglise Saint-Viateur, Montréal.  
Eglise Notre-Dame d'Issoudun,  
Québec.  
Eglise, Orphelinat et Chapelle,  
Cong. du Précieux-Sang,  
Saint-Damien, P. Q.  
Ecole Saint-Edouard, Québec.

Eglise St-Patrice, Sherbr., P. Q.  
Tour du Monastère, Sherbrooke,  
P. Q.  
Eglise Saint-Louis, St-Louis de  
Bonsecours, P. Q.  
Ste- Marg., Carleton Place,  
Ont. Trinity, Cornwall, Ont.  
Rév. A. Michel, Fernie, C. B.  
Eglise Sainte-Anne, I. P. E.  
Eglise Saint-Jean, Saskatoon,  
Sask.  
Eglise Ste-Marguerite, Winn.  
Eglise de Jonquières (en cons-  
truction.)

Plus de 300,000,000 bardeaux amiante Ciment ont  
été vendus aux Etats-Unis, l'année dernière.

Dans l'Alaska comme dans le Sud extrême, ils ont  
donné satisfaction entière.

Nous vendons tous les produits d'amiante et de ciment.

**La Cie des Produits d'Amiante et de Ciment**

111, Côte de la Montagne,

Casier postal 324.

QUÉBEC.

**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 169

**GARAND & THIBAULT**

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs

308<sup>1</sup>/<sub>2</sub>, RUE SAINT-JOSEPH, QUÉBEC, — T61. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre. — Oxydage. — Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre et vieux lustres nettoyés et vernis.

Aussi : argenteries de voitures. — Réparation d'ornements d'église.

UNE SPÉCIALITÉ : **OUVRAGE GARANTI.** — Une visite est sollicitée.

**LES DÉCRETS DU PREMIER CONCILE  
PLENIER DE QUÉBEC**

Reliure en percaline, gaufrés aux armes de Pie X. . \$2.50

Reliure en chagrin, 1er choix, tranche rouge, ornement doré. . . . . \$5.50

**L'ACTION SOCIALE LIMITÉE**

103, RUE SAINTE-ANNE, QUÉBEC.

# LA COMPAGNIE CARON

Limitée

39, Rue St-Joseph, Quebec.



Chasublerie, aubes, barrettes, nappes d'autel, tentures, bannières, dais, draps mortuaires, ciboires, calices, ostensoirs, chandeliers, lampes de sanctuaire, chemins de croix, statues, bouquets, cierges, bougies, encens, huile, vin de messe.

Cloches d'églises, tapis, stores pour services funèbres, orgues, harmoniums, missels, bréviaires, livres pour bibliothèque paroissiale, chapelets, médailles, pianos, gramophones, instruments de musique pour fanfare, musique en feuilles, ameublements de bureaux, papeterie, machines à écrire "OLIVER", toiles à chassis.



UNE VISITE EST SOLLICITÉE A NOTRE MAGASIN

**39, RUE SAINT-JOSEPH, - QUEBEC.**

## Les nouvelles bonnes chansons de France

La Maison MAZO bien connue par ses appareils et ses vues pour les projections lumineuses, a commencé depuis de nombreuses années déjà l'édition de chants qui peuvent être accompagnés par des projections lumineuses à cause des textes qui sont toujours particulièrement expressifs et moraux.

Mais ces chansons ont dépassé de beaucoup le cadre du début, celui de la projection, et elles sont maintenant très répandues en France. Nous serions heureux de les faire connaître à nos amis du Canada et nous leur en signalerons ici quelques-unes que nous leur recommanderons spécialement.

|                                                                                                        | Francs |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Mère de Dieu : Hymne à la Ste Vierge, de PICKERT... Piano et Chant, prix :                             | 1.00   |
| Les Grands Berceaux, de THÉODORE BOTREL...                                                             | 1.50   |
| La Terre Nationale, " " " "                                                                            | 1.50   |
| Adieu Jeannette (Adieux du Bois-Chenu à Jeanne d'Arc) de THÉODORE BOTREL...                            | 2.00   |
| La Fileuse, " " " "                                                                                    | 1.00   |
| Les Étoiles, grand succès, de GEORGES FRAGEROLLE...                                                    | 1.50   |
| Les Étoiles, jolie chanson pour jeunes filles, de GEORGES FRAGEROLLE...                                | 1.50   |
| La Ballade à la Lune, de GEORGES FRAGEROLLE... Piano et Chant, prix :                                  | 1.75   |
| Sur le Nil, chanson égyptienne, " " " "                                                                | 1.75   |
| Qu'en pense-tu, mon Gars) Chansons du Réveille, à critique et à enseignement, de GEORGES FRAGEROLLE... | 1.75   |
| Le Drapeau du Paysan, " " " "                                                                          | 1.75   |
| Le Moulin Enchanté, " " " "                                                                            | 1.75   |
| La Dernière Patrie, Chanson Indienne, de GEORGES FRAGEROLLE...                                         | 1.75   |
| Le Roi des Gondoliers, Chanson Vénitienne, de JEAN FRAGEROLLE...                                       | 1.75   |
| Le Sang des Aïeux, " " " "                                                                             | 1.25   |
| La Légende de St-Martin, " " " "                                                                       | 1.75   |
| Les Trois Chérubins, Légende de Noël, " " " "                                                          | 1.75   |
| La Berceuse de La Vierge, " " " "                                                                      | 1.00   |
| Saint Hubert d'Aquitaine, air de chasse " " " "                                                        | 1.75   |
| Dieu vous aime tant, Noël, GEORGES FRAGEROLLE...                                                       | 1.00   |
| Le Muletier d'Andalousie, Chanson Espagnole, GEORGES FRAGEROLLE...                                     | 1.75   |
| Vains Mirages, Chanson Chimérique, de JOSÉ CREUS... Partition de " " " "                               | 1.75   |
| Jolie Dormeuse, Chanson Berceuse pour Dame, de JOSÉ CREUS...                                           | 1.25   |
| La Vieille Charrue, Chanson Paysanne, de G. SAINT SERVAN...                                            | 1.00   |
| Dans nos Hameaux, Chanson Paysanne, de RÉNÉ LETEURTE...                                                | 1.25   |
| Mes Blancs Moutons, Chanson Paysanne, de RÉNÉ LETEURTE...                                              | 1.25   |
| Le Vieux Moulin, Chanson Normande, de GASTON PERDUCET...                                               | 1.75   |
| La Chanson du P'tit Marsouin, Chanson Normande, de GASTON PERDUCET...                                  | 1.75   |

### NOUS RECOMMANDONS UN ESSAI !

**Les Timbres-poste Canadiens sont acceptés en paiement.**

La musique est envoyée par poste, FRANCO, mais non recommandée, si on désire la recevoir recommandée, ce qui est plus sûr, ajouter 0.25 en timbres-poste.

S'ADRESSER A

**La Maison MAZO, 8, Boulevard Magenta, Paris**

# HARMONIUMS - ORGUES

A CLAVIER TRANSPOSITEUR

## PRATTE



POUR  
ÉGLISES,  
CHAPELLES,  
MAITRISES.



INDISPENSABLE  
PARTOUT  
OU L'ON  
CHANTE



PRIX : de \$75.00 à \$280.00.

---

Outre le clavier transpositeur (indispensable pour accompagnement), ces instruments, comme richesse du son et solidité de construction, sont infiniment supérieurs aux harmoniums ordinaires du commerce.

**FRAIS DE TRANSPORT A NOTRE CHARGE.**

---

Nous adresserons avec plaisir notre catalogue illustré sur demande.

**LA FABRIQUE DE PIANOS PRATTE**

2502 et 2504, boulevard St-Laurent, - - - MONTRÉAL.

**TROIS MAGNIFIQUES CROISIÈRES**  
**CANAL DE PANAMA, ANTILLES ET VENEZUELA**

— PAR LE —

**SS. "GROSSER KURFURST"**  
de la Compagnie North German Lloyd  
**14 janvier, 12 février,**  
**19 mars 1914**



**GIBRALTAR, ALGER, NAPLES, GENES, EGYPTE ET LE NIL**

PAR LES LUXUEUX PAQUEBOTS DE LA COMPAGNIE

**NORTH GERMAN LLOYD.**

**Ligne directe pour Londres, Paris et Berlin**

Par les magnifiques vaisseaux de la compagnie

**NORTH GERMAN LLOYD**

Service de table parfait - Taux raisonnables  
Itinéraires agréables.

Pour livrets descriptifs, taux, listes de départs, etc.

**HONE & RIVET** *Agence Générale  
des Voyages.*

9, BOULEVARD ST-LAURENT, MONTRÉAL

31, RUE BUADE, QUEBEC.



---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine*, 161. — *Les Quarante-Heures*, 161.

**Partie officielle** : APOSTOLAT DE LA PRIÈRE : Intention du mois, 162.

**Partie non officielle** : Pie X apôtre de la bonne presse, 162. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : Triduum de Tempérance, 165 ; La Sainte-Cécile, 165 ; Un nouvel apôtre, 165. — A TRAVERS LES DIOCÈSES : Canada, 165 ; États-Unis, 168. — LITURGIE : Jubilé Constantinien, 168 ; Cantiques, 169 ; Messe de « Requiem » à la première nouvelle de la mort, 169. — VARIÉTÉS : Le portrait de la Ste-Vierge, 170. — LES LIVRES, 172.

**Bulletin des Œuvres** : CAUSERIE SOCIALE : De la dignité du pauvre, 173. — FAITS ET ŒUVRES : A travers les bulletins de la Croix Noire, 176.

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

**Dimanche, 30 novembre.** — 1er de l'Avent. *1ère classe.*  
**Lundi, 1 décembre.** — S. ANDRÉ, apôtre. *2ème classe.*  
**Mardi, 2.** — STE BRIGIANE, vierge et mart.  
**Mercredi, 3.** — *Jeûne.* S. FRANÇOIS-XAVIER, 2e patron du pays.  
**Jeudi, 4.** — S. PIERRE CHRYSOLOGUE, évêque et doct.  
**Vendredi, 5.** — *Jeûne.* De la fête.  
**Samedi, 6.** — S. NICOLAS, évêque.  
**Dimanche, 7.** — 2ème de l'Avent. *2ème classe.*

## QUARANTE-HEURES

**30 novembre**, Basilique. — **2 décembre**, Berthier. — **4**, Deschambault. — **5**, Robertsonville. — **7**, Ste-Anne de Beaupré ; Couvent de Montauban.

## **PARTIE OFFICIELLE**

### **L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE**

*Intention générale pour le mois de décembre*

#### **LE DÉCRET SUR LA COMMUNION DES ENFANTS**

Un Décret, même porté par une Congrégation romaine, ne suffit pas à changer les idées et les mœurs. Depuis trois ans bientôt que le Décret *Quam singulari* a établi la doctrine et ce que devait être partout la pratique relativement à la première Communion des enfants, qu'avons-nous dit et fait ? La réalisation de la volonté du Pape dépend, pour la plus grosse part, des parents : instruction, préparation immédiate, décision dernière ; le confesseur sera bien gêné sans leur concours, et tout à fait impuissant, s'ils se tournent contre lui. N'oublions pas surtout que ce Décret ne règle l'âge de la première Communion que dans le but d'admettre les petits enfants au bénéfice de la Communion fréquente et quotidienne.

#### **OFFRANDE QUOTIDIENNE POUR DÉCEMBRE**

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour l'application du Décret sur la Communion des enfants.

*Résolution apostolique* : Agir et prier pour l'application du Décret pontifical sur la Communion des enfants.

## **PARTIE NON OFFICIELLE**

### **PIE X APÔTRE DE LA BONNE PRESSE**

L'amour est un feu conquérant.

Qui aime vraiment, se dévoue et se sacrifie. Les amis du Cœur Eucharistique ne peuvent donc se contenter d'entourer de leur affection, même la plus vive, le Jésus qu'ils adorent et qu'ils aiment dans son ineffable Sacrement. Ils doivent aussi se dévouer à le consoler, en étendant son règne autour d'eux, règne

de sa vérité et de son amour, règne de ses vertus. Songez-vous souvent, chers lecteurs, à la bataille effroyable qui se livre chaque jour autour de lui, et *contre lui, autour de son tabernacle*, dans les rues et les maisons de nos cités ? Tous les jours, en effet, et à chaque instant, *le mal* qui blesse Jésus et détruit son œuvre s'affiche partout dans notre société moderne ; les agents de Satan mettent, à régner par l'erreur et le vice, une ardeur vraiment infernale. Livres, journaux, images et revues en sont les véhicules redoutables, les agents meurtriers. Qui dira la puissance du livre et du journal et la place qu'ils tiennent dans la vie des peuples modernes ! Malgré le réveil des catholiques trop longtemps endormis ou inconscients, le mal progresse et la Presse au service du mal garde toujours ses positions prépondérantes. Pie X, l'apôtre au cœur de feu, l'*ignis ardens*, qui rêve, comme son Maître, d'incendier la terre du feu de l'amour divin, l'a bien compris : il en a souffert. Il a lutté de tout temps pour la vérité. Il a créé non seulement des écoles et des séminaires pour la répandre, mais une bonne Presse organisée, et même un journal quotidien d'une vaillance et d'une orthodoxie marquées.

Près du beau pont Rialto, à Venise, dont le cardinal Sarto fut l'éminent et est toujours le regretté Patriarche, on voit une maison neuve, portant l'inscription suivante, gravée sur le bronze :

*Ecce summum opus Papæ Venitiis.*

*Voici la plus grande œuvre du Pape à Venise.*

Quelle est donc cette plus grande œuvre de Pie X dans cette ville des Doges, demanderez-vous ?

C'est le *journal* franchement catholique, qui a pour titre « La Difesa ». Journal fondé par son Éminence le cardinal Sarto et imprimé dans cette maison.

Or, sachez que dans son zèle d'apôtre, Pie X ne fut pas seulement le fondateur et le soutien, mais encore l'*ardent et effectif propagateur* de ce journal créé par lui.

L'histoire dira un jour comment il allait en gondole, de palais en palais *recruter lui-même*, péniblement, tel un humble colporteur, des abonnements à son nouveau journal jusque dans les familles patriciennes. Bel exemple d'apostolat de la bonne Presse, qu'il ne fallait pas laisser dans l'ombre. Combien parmi les amis de la vérité et des bons journaux, combien *donnent* peut-

être, mais *ne se donnent pas* ; combien parmi les honnêtes chrétiens de la classe aisée ne songent même pas à donner, à soutenir cette œuvre des œuvres, ce pivot moderne de la vie sociale, la bonne Presse !

Parlant du journalisme catholique au Congrès Eucharistique de Madrid, en 1911, le grand orateur d'Espagne, le P. Nunez, citait avec admiration la parole de Mgr Camara, évêque de Salamanque : « Si pour fonder un journal catholique quotidien, à la hauteur des exigences modernes, *il fallait vendre la Cathédrale de Séville*, il me semble que je le ferais ».

A Venise le succès du cardinal Sarto fut remarquable. Grâce à son journal, pénétrant partout, la vie politique y a été transformée. Le Conseil municipal hostile à l'Église a été renversé pour faire place à un Conseil favorable à la religion. Les églises déjà délaissées se sont remplies, la foi a refléuri, et Venise en péril est redevenue une ville chrétienne.

Il avait le droit, le zélé Patriarche, devenu S. S. Pie X, d'écrire, en 1910, pour former des propagateurs intrépides, ces paroles qui sont tout un programme pour tant de chrétiens inactifs et peut-être insoucians : « Publier des journaux catholiques et les mettre aux mains des braves gens ne suffit pas ; *il faut encore s'efforcer de les répandre aussi loin que possible*, de les faire lire à tous, et *principalement* à ceux que la charité chrétienne demande d'arracher aux sources empoisonnées des mauvaises feuilles ».

Voilà, chers associés, l'étendue de notre programme. Faire régner le Cœur Eucharistique autour des églises où se tient Jésus, lui gagner des âmes par le bon livre et le bon journal, voilà un devoir, un apostolat digne de vous, Dieu l'attend de votre charité.

Comme Pie X, *payez de votre personne*. Recrutez un à un des abonnements... *aux journaux catholiques* de votre région. Soyons pratiques. Que nos cœurs s'émeuvent du malheur des pécheurs et faisons tout pour les sauver !

FRANCESCO.

*Revue de l'Arch. du Cœur Eucharistique.*

## CHRONIQUE DIOCÉSAIN

### Triduum de tempérance

Le mouvement de Tempérance continue assez régulièrement à travers le diocèse. Ces jours-ci, c'est Saint-Michel de Bellechasse qui nous en fait voir la progression constante. Sa Grandeur Mgr l'Auxiliaire a voulu recevoir lui-même dans la milice des Tempérants et mettre en branle pour l'action catholique toutes les bonnes volontés de la paroisse de Saint-Michel.

### L'« Sainte-Cécile »

Saint-Jean-Baptiste a voulu fêter comme à l'ordinaire la fête de la patronne des musiciens. La célébration de cette année a été aussi brillante et artistique que celles des années précédentes.

### Un nouvel apôtre

C'est de *La Lumière* que nous voulons parler. Ce nouveau soldat de la cause catholique naissait la semaine dernière, à la grande joie de tous les militants catholiques, heureux de voir entrer en lice un compagnon d'armes dont le front est rayonnant de la lumière du Sacré-Cœur. Nous voyons avec bonheur le Cercle Chevalier de Lévis se dévouer à cette œuvre nouvelle, dont le but est d'établir de plus en plus fortement sur la catholique population lévisienne le règne du Sacré-Cœur, et de la lumineuse et bienfaisante doctrine du Christ. Aux promoteurs de l'œuvre, aux membres du Cercle Chevalier, aux vaillants petits pages qui, chaque semaine, iront à tous les foyers lévisiens porter *La Lumière*, nous disons de tout cœur : Bravo ! et succès.

## A TRAVERS LES DIOCÈSES

### CANADA

Charlottetown.—M. François-Joseph Buote, directeur de l'*Impartial* de Tignish, et à qui revient surtout le mérite de l'organisation de la dernière convention de la Société Nationale de l'Assomption, a eu le bonheur de recevoir dernièrement la lettre suivante :

Delegatio Apostolica

Ottawa, le 7 novembre 1913.

Monsieur François-Joseph Buote,  
Tignish, I. P. É.

Monsieur,

L'Eminentissime Secrétaire d'État de Sa Sainteté me charge de

vous remercier au nom du Saint-Père de la belle lettre et adresse de reconnaissance et d'amour que vous lui avez envoyées, a la suite de la convention acadienne tenue à Tignish au mois d'août dernier. Bien volontiers et de tout cœur Sa Sainteté vous accorde, à vous, à votre famille et au bon peuple acadien, la bénédiction apostolique.

Veuillez croire, Monsieur, à ma haute considération.

\* Pérégrin-François STAGNI,  
Archevêque d'Aquila,  
Dél. Ap.

**Saint-Jean.** — Décidément la vitalité acadienne s'accuse de jour en jour. L'on sait que les Acadiens de Moncton sont à la veille d'avoir leur paroisse française. Cette vitalité des Acadiens s'affirme partout où la Providence les a placés. Aujourd'hui, c'est Rogersville qui nous en apporte un témoignage superbe et consolant. Cette paroisse, qui est née et qui a grandi sous la direction et grâce au zèle apostolique de Monseigneur Richard, date seulement de 1874. Mais déjà en 1895, elle donnait naissance à Rosaireville ; puis c'était, en 1908, St-Joseph de Kent qui se détachait de la même paroisse-mère. Enfin, le dimanche, 26 octobre, une troisième église, édifice temporaire qui est plutôt une espèce de hangar, s'ouvrait au culte et s'inaugurait par une messe solennelle. Et l'église Saint-Marcel a été le théâtre, dès le début, de touchantes manifestations de piété acadienne. « Les tout petits, écrit un *Témoin* dans l'*Évangéline*, sont apportés ; on les traîne vers l'autel. Que de mères chrétiennes ont, ce jour-là, fait connaître aux enfants le Jésus de l'Hostie ».

— S. G. Mgr Leblanc vient de faire à Moncton, sa visite pastorale. Le 18 novembre 85 enfants de langue anglaise reçurent le sacrement de Confirmation. Le lendemain, c'était le tour des enfants de langue française ; ils étaient 206. Le passage de Mgr Leblanc à Moncton a donné aux catholiques de cette ville l'occasion d'exprimer à leur évêque leur profonde vénération.

— Les Acadiens de Shédiac déploient leur zèle pour procurer à l'Hospice paroissial les ressources dont il a besoin. Dernièrement, c'est par l'appât d'une fête aux hêtres que les dames de Shédiac ont su attirer à l'œuvre charitable de nouvelles aumônes. « Les paroissiens de Shédiac sont souvent appelés à contribuer au succès de l'hospice Providence-St-Joseph, et l'on peut dire à leur honneur, écrit Gédéaïque, qu'ils répondent généreusement. C'est qu'ils ont compris que cette institution est probablement de toutes les œuvres dont s'honore l'Acadie, celle où la charité se manifeste de la façon la plus parfaite. » Gédéaïque loue les paroissiens, qui le méritent bien. Il avait peut-être le droit de laisser dans l'ombre le dévouement du curé de Shédiac. Mais ce que le correspondant de l'*Évangéline* ne pouvait dire, la *Semaine religieuse de Québec* peut bien commettre l'indiscrétion de l'imprimer : Si Shédiac montre avec orgueil un hospice qui fait l'admiration des protestants

eux-mêmes, il faut en rendre grâces surtout à son dévoué curé, qui a mis à son édification, et qui consacre aujourd'hui au soin de ses vieillards et de ses orphelins, non seulement tous ses revenus, mais encore et surtout tout son cœur et toute son âme.

**Montréal.** — Le R. P. Guillaume Charlebois, des Oblats de Marie Immaculée, frère de Mgr Charlebois, V. A. du Keewatin et du R. P. Charlebois d'Ottawa, vient d'être nommé Provincial de sa Congrégation, avec juridiction sur les maisons des Oblats, établies à Montréal, où il aura sa résidence, à Québec, à Ottawa, etc., etc.

— D'imposantes cérémonies ont marqué comme d'habitude l'installation du nouvel abbé d'Oka. La bénédiction et l'installation fut faite par Mgr Bruchési, assisté de Dom Jean-Marie, abbé de Bellefontaine, et de Dom Edmond, abbé de Gethsémani (Kentucky). C'est Mgr Énard, évêque de Valleyfield, qui a donné le sermon.

— Le dernier numéro du *Messageur Canadien du Sacré-Cœur* faisait part à ses lecteurs d'une nouvelle très heureuse et qui n'a pas manqué de les réjouir : la fondation d'une école apostolique à Montréal, destinée à préparer des missionnaires pour « toutes les missions indistinctement, au Canada et dans les pays lointains. » Cette école apostolique s'ouvrira dans quelques mois. Mgr l'Archevêque de Montréal accorde à cette œuvre nouvelle sa haute appréciation. « *L'œuvre d'une École Apostolique que vous vous proposez de fonder, écrit Sa Grandeur au R. P. Jésuite, fondateur, afin de recruter parmi les enfants de notre peuple, des missionnaires pour l'évangélisation des infidèles, a mon approbation la plus entière. Inaugurez-la sans retard ; je la bénis de tout mon cœur. Elle attirera sur le Canada et notre diocèse en particulier, je n'en doute pas, les plus précieuses faveurs du ciel.* » « Le Canada qui a reçu de Dieu l'abondance des dons surnaturels, le Canada qui respire encore le parfum des vertus des martyrs et des pionniers des Laval et des Brébeuf, le Canada où le Sauveur a fait germer tant de prêtres, de saintes religieuses, de familles patriarcales à l'ombre de tant d'églises, ne prélevera-t-il pas la part des missionnaires pour correspondre aux désirs de Jésus ? » Espérons-le ! Et nos deux Écoles Apostoliques, celle de Québec et celle de Montréal, ne manqueront pas d'aider puissamment à former le bataillon de la milice sacrée que Dieu espère pour ses conquêtes spirituelles.

**Saint-Hyacinthe.** — Le diocèse possède dans son sein, nous apprend le *Courrier*, une nouvelle maison Religieuse. Et c'est le *Juniorat des Pères et Frères de St-Vincent de Paul*, qui, de Québec, s'est transporté à Saint-Hyacinthe.

**Mont-Laurier.** — Sa Grandeur Mgr Brunet vient de nommer M. l'abbé Sam.L. Ouimet, curé de Saint-Jovite, Vicaire Général du diocèse de Mont-Laurier. Mgr Ouimet fut le compagnon de labeurs du vaillant missionnaire-colonisateur que fut Mgr Labelle. Voilà trente-cinq ans que ce prêtre zélé dirige la paroisse de Saint-Jovite, qui lui doit sa fondation, et dont il a largement contribué à faire la prospérité. La Se-

*maine religieuse de Québec* se fait un devoir d'offrir à Mgr Ouimet ses respectueuses félicitations.

#### ÉTATS-UNIS

**Cleveland (Ohio).** — Les Méthodistes avaient eu la malencontreuse idée d'inviter M. S.-L. Black, juge en chef de la Cour Junéville de Columbus, à prendre part à la conférence méthodiste, tenue récemment à Canton. M. le Juge Black rien qu'en faisant appel à son expérience de juge d'un tribunal pour jeunes délinquants, a donné à ses amis une leçon qu'ils ne devront pas oublier : il a exhorté les Protestants à imiter le dévouement des catholiques pour l'enfance, et pour les délassés des cités et des villes. On nous reproche, dit M. Black, d'envoyer des enfants aux Institutions catholiques et de louer l'œuvre des Sœurs et des prêtres catholiques. Mais sur les trente garçons ou fillettes qui paraissent chaque semaine devant mon tribunal, il n'est pas un enfant protestant que j'aie pu placer dans des institutions faites pour leur venir en aide ; pendant qu'au contraire, à chacune des deux séances hebdomadaires de notre Cour juvénile, trois dames catholiques viennent réclamer et recueillir charitablement ceux qui appartiennent à leur croyance. Si nous envoyons, continue M. le juge, des enfants protestants dans des institutions catholiques, c'est que le protestantisme à manqué à son devoir en ne pourvoyant pas au relèvement de ces victimes du mal. « Le protestantisme, a affirmé l'implacable observateur, perd 75 par cent de ses jeunes gens. Je ne veux pas dire qu'ils tombent directement dans le crime, mais je veux dire que de tous ceux qui vont aux écoles dominicales, les trois-quarts, ne vont jamais à l'église. — Plaise au ciel que les protestants tournent leur zèle à la conservation des leurs et qu'ils ne cherchent par une propagande injustifiable au seul point de vue de la raison, à troubler la foi des catholiques attiédés.

**Portland.** — Il se fait dans ce diocèse un grand effort pour grouper en un solide faisceau toutes les forces franco-américaines. *L'Union Saint Jean-Baptiste d'Amérique*, dont le siège social est à Woonsocket, vient, après plusieurs mois de propagande active, de former dans le nord du diocèse un nouveau district, le district d'Aroostook. Ce travail de groupement de nos compatriotes, s'est effectué, ces dernières semaines, sur de multiples points de la Nouvelle-Angleterre. Nous ne pouvons que nous réjouir de voir ainsi nos sociétés nationales, franchement catholiques et françaises, de plus en plus encouragées par nos compatriotes.

### LITURGIE

#### JUBILÉ CONSTANTINEN

Plusieurs journaux annoncent que la période du Jubilé Constantinien est prolongée par le Saint-Père.



Il n'y a, jusqu'à présent, aucune prolongation universelle.

Quelques Évêques, comme Mgr l'Archevêque de Montréal, ont demandé une prolongation pour leur diocèse et l'ont obtenue.

Dans le diocèse de Québec, il n'est pas, pour le moment, question de prolongation. Donc le Jubilé se terminera au soir de la fête de l'Immaculée Conception (8 décembre).

## CANTIQUES

« Les Curés veilleront à ce qu'on ne chante, dans l'église, que des cantiques instructifs et édifiants. Ils en banniront avec soin ces chants nouveaux, où des pensées saintes sont trop souvent exprimées par des paroles empruntées au langage frivole ou passionné de l'amour profane. Ils ne conseilleront ou ne mettront entre les mains de leurs paroissiens que des recueils autorisés par un usage général. »

(Extrait des *Statuts Synodaux du diocèse de Paris*, 1902.)

## MESSE DE « REQUIEM » À LA PREMIÈRE NOUVELLE DE LA MORT

A part la messe proprement dite des funérailles, *in die obitus seu depositionis*, qui jouit de grands privilèges, il y a une autre messe *prima nuntio mortis*, dont les privilèges sont moindres. Elle peut être chantée à la première nouvelle de la mort de quelqu'un décédé ailleurs (*pro prima tantum vice post obitum vel ejus acceptum nuntium*), pourvu que ce ne soit pas un des jours suivants :

Les dimanches et fêtes de précepte ; les doubles de 1ère et de 2e classe ; pendant les octaves de l'Épiphanie, de Pâques, de la Pentecôte et de la Fête-Dieu ; le Mercredi des Cendres et la Semaine Sainte ; les Vigiles de Noël et de la Pentecôte ; pendant l'exposition des 40 heures ; les fêtes des Rogations, dans l'église paroissiale où il n'y a qu'un prêtre.

Cette messe est celle *in die obitus*, même pour l'oraison, et à cette messe il n'y a pas d'autres oraisons. — Elle doit être chantée au premier jour libre d'empêchements liturgiques. Si elle n'est pas chantée ce jour-là, à cause d'un empêchement non-liturgique, comme par exemple la raison d'invitations à faire, le privilège est perdu. Elle pourrait cependant être chantée un autre jour, avec une seule oraison et la prose, en vertu de l'indult qui permet dans beaucoup de diocèses de chanter des messes de *Requiem* à certains jours de la semaine, même dans les doubles. — Cette messe ne peut pas être *lue*, si ce n'est aux jours semi-doubles, mais avec une oraison et la prose. Dans ce cas il faut que le premier jour qui suivra la nouvelle admette les messes de *Requiem*. Autrement on ne la transfère pas et on ne pourrait plus dire que la messe quotidienne avec trois oraisons.

Dans le cas de cette messe *primo nuntio mortis*, on n'a pas à chercher si l'enterrement a été célébré avec messe ou non. — Il n'est pas nécessaire que le prêtre soit prié de dire la messe pour ce défunt.—Le privilège est le même pour tous les prêtres qui célèbrent pour un défunt dont ils apprennent la mort.—Pour user de ce privilège, on n'a pas à tenir compte du temps plus ou moins long qui a pu s'écouler entre le jour du décès et le jour où la nouvelle en a été communiquée.—Cette messe peut être célébrée plusieurs fois pour le même défunt, mais une seule fois dans chaque église.

N. B. — 1° Dans le cas où la messe des funérailles pour le jour de la mort ou de la sépulture est renvoyée, à cause d'un empêchement liturgique, au delà de deux jours, elle ne peut plus jouir des privilèges de la messe *in die obitus*. On peut alors recourir aux privilèges de cette messe *primo nuntio*. Donc, quand une sépulture a eu lieu un des trois derniers jours de la Semaine Sainte, le premier jour libre où l'on peut chanter solennellement la messe de *Requiem* pour la sépulture est le lundi de *Quasimodo*, s'il n'y a pas ce jour-là un double de première ou de seconde classe ou une fête de précepte.

2° « Les auteurs conviennent absolument qu'une confrérie, congrégation ou corporation quelconque peut, pour un de ses membres qui vient de mourir, faire chanter une autre messe d'enterrement, à titre de sociétaire.

« Si c'est le jour des funérailles et dans l'église de l'inhumation, cette messe sera privilégiée comme les messes basses qu'on peut célébrer par surcroît ce jour-là en faveur du défunt.

« Mais dans toute autre église, cette messe peut se chanter soit le jour des funérailles, soit le jour où l'association apprend la mort du confrère, soit même le premier des jours suivants liturgiquement libre, c'est-à-dire où l'on peut chanter la messe *primo nuntio mortis*.» (*L'Ami du Clergé.*)

## VARIÉTÉS

### LE PORTRAIT DE LA TRÈS SAINTE VIERGE

PEINT PAR SAINT LUC

Rome est riche en précieux souvenirs de saint Luc. D'abord elle possède son chef, exposé au jour de sa fête à la vénération des fidèles dans la basilique vaticane, puis un de ses bras que l'on vénère à Sainte-Marie-Majeure. Rome possède en outre neuf images de la Sainte Vierge exposées à la vénération des pieux fidèles, et que la tradition attribue au pinceau de S. Luc. Les églises de Rome enrichies de ces précieux trésors sont celles de Sainte-Marie-Majeure, de Sainte-Marie-in-via-Lata, de Sainte-

Marie-in-Ara-cœli, de Sainte-Marie-ad-Martyres, de Saint-Augustin, de Santa-Maria-Nuova-au-Forum, des Saints-Dominique et Sixte, de Sainte-Marie-in-Campo-Marzo, et celle de Sainte-Marie-du-Peuple. Toutes ces images sont découvertes, le 18 octobre, et le peuple se rend en foule dans ces églises pour rendre hommage à la Reine des Apôtres, appelée aussi le *Secours des chrétiens*.

L'œuvre de saint Luc la plus en vénération à Rome, est sans contredit celle de Sainte-Marie-Majeure, qui fait le plus précieux ornement de la chapelle Borghèse.

Au mois d'août 1860, la Vierge de Sainte-Marie-Majeure ayant été descendue de son autel, pour être portée processionnellement et exposée dans l'église du Gesù, une commission de peintres et d'archéologues fut chargée d'en faire l'examen. Unanimement il fut constaté que cette peinture n'avait aucun des caractères de l'art du moyen âge, ni même de l'époque byzantine, et qu'il fallait nécessairement lui assigner une origine plus reculée. Elle est évidemment grecque et très certainement l'œuvre d'un habile artiste, bien que laissant quelque chose à désirer dans les proportions et les ombres. La commission n'hésita pas à affirmer qu'elle est antérieure à Constantin et à la paix rendue à l'Église. Que l'image de Sainte-Marie-Majeure soit l'original, ou seulement une copie de l'œuvre de saint Luc, elle est certainement antérieure à l'an 310 de notre ère. C'est là désormais un fait acquis à l'histoire.

Quant à l'objection que ces images n'ont pu échapper à la barbarie des iconoclastes, le temps s'est chargé de faire justice de cet argument. On possède aujourd'hui une lettre synodale, adressée à l'empereur iconoclaste Théophile, par les trois patriarches de l'Orient : Job d'Alexandrie, Christophe d'Antioche, et Basile de Jérusalem. On y lit ces paroles : « Le saint évangéliste Luc a fait sur bois, avec un mélange de couleurs, le divin et vénérable portrait de la très chaste Mère de Dieu, alors qu'elle vivait encore dans sa chair mortelle, et habitait la montagne de Sion, dans la ville Sainte. Il le peignit afin que la postérité pût y contempler les traits de Marie, comme dans un miroir, et lorsqu'il présenta son travail à la Sainte Vierge elle-même, elle lui dit : « Ma grâce sera toujours avec cette image. » Ainsi tout l'Orient représenté par un concile où les trois grands patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem furent réunis, témoigne solennellement de l'authenticité de la tradition. Un siècle auparavant André de Crète s'exprimait ainsi : « Nous avons appris par la tradition que l'évangéliste saint Luc peignit le Seigneur et sa Mère, et que la ville de Rome se glorifie de posséder ces portraits, dont il existe aussi à Jérusalem des copies que l'on

conserve précieusement.» Enfin à l'époque même où l'impératrice Pulchérie construisait l'église des Blaquernes, à Constantinople, elle en fit élever une autre dans le quartier des Odegores pour y déposer la Vierge de Saint Luc, qui fut dès lors désignée sous le titre d'image *Odégitria*, et dont l'histoire se trouve, à toutes les époques, mêlée à celle de l'empire byzantin.

Peu de temps après les apparitions de Lourdes, un sculpteur lyonnais, M. Fabisch, questionna longuement Bernadette, en présence du Curé de Lourdes, sur le costume et la tenue de la Sainte Vierge. A la fin de la séance, il lui dit : « Tenez j'ai beaucoup de Vierges dans ce carton ; regardez-les, vous en trouverez peut-être quelqu'une à votre goût. » Il ouvrit donc devant elle un album marial de toutes les écoles et de tous les pays.

Bernadette se mit à feuilleter, mais bien vite elle repousse l'album avec indignation en disant : « Ça ! la Sainte Vierge ! on devrait avoir honte de le dire ! » Et pourtant c'était des œuvres de Raphaël, de ses maîtres et de ses élèves. Le curé et l'artiste se regardent surpris, mais cachent leur émotion ; puis ce dernier dit à l'enfant : « Regardez les autres qui sont d'un autre genre. »

Elles étaient, en effet, d'Angelico et de l'école allemande. La jeune fille les examine et dit : « Elles sont jolies, mais ne ressemblent pas à la Vierge que j'ai vue. »

Elle continue à feuilleter, mais tout à coup elle pousse un cri : « Monsieur le Curé ! — Quoi ? qu'as-tu trouvé ? » Et Bernadette, debout, la main sur une gravure sans titre et sans nom, était toute rayonnante : « La voilà, dit-elle ; je la reconnais ! » Le prêtre et l'artiste se penchent et tous les deux, bien émus, lui demandent : « Tu la retrouves là, la Vierge de l'apparition ? — Oui ; elle était bien plus jolie, sans doute, à Massabielle, mais il y a bien quelque chose d'Elle, et je la reconnais facilement. »

C'était la Madone dite de saint Luc.

*La Semaine religieuse de Cambrai.*

## LES LIVRES

Le Vicomte Hippolyte LE GOUVELLO. *Une mystique bretonne au XVII<sup>e</sup> siècle : Armelle Nicolas dite la Bonne Armelle.* Paris (P. Téqui, 82, rue Bonaparte), 1913, in-12, XVIII-336 pages.

« Armelles Nicolas », écrit à l'auteur Mgr Gouraud, évêque de Vannes, « se fit remarquer... par des vertus pratiques et positives que n'effacèrent jamais les extases et révélations dont elle fut favorisée. Sa vocation de domestique n'en fut jamais gênée. Elle fut la plus active et la plus dévouée des servantes en même temps qu'une prodigieuse extatique. » C'est un livre édifiant et propre à faire aimer aux personnes de conditions modestes l'état de vie où le bon Dieu a voulu qu'elles vivent.

## **BULLETIN DES ŒUVRES**

### **CAUSERIE SOCIALE**

#### **LA DIGNITÉ DU PAUVRE**

Le respect de la dignité du pauvre, de sa conscience et de sa liberté d'homme doit accompagner la sympathie. Celui qui méprise le pauvre n'est pas apte à le relever. Aussi attentivement qu'il l'observe, il n'arrivera pas à le bien connaître ; le mépris conscient ou inconscient, qu'il a au fond du cœur, lui fera porter des appréciations injustes, faussera ses jugements.

En théorie, tous les hommes s'accordent à reconnaître que les pauvres, étant les membres souffrants de l'humanité, ont droit, plus que tous les autres, au respect et à la pitié, mais dans la pratique, et lorsqu'il s'agit de réaliser en actes cette conviction, des divergences d'attitude se produisent qui contredisent ces sentiments ou empêchent leur manifestation de produire tout son effet. Nous passerons en revue quelques-unes de ces attitudes, qui sont toutes contraires au respect de la dignité du pauvre.

Une disposition naturelle nous porte à aller vers le pauvre, avec une idée de protection au sens tyrannique du mot. Inconsciemment peut-être, nous sommes heureux de sentir notre supériorité, nous jouissons de l'occasion que nous donne le pauvre d'exercer notre autorité, de développer nos facultés, d'utiliser les forces qui nous viennent de la nature ou des circonstances : santé, intelligence, savoir, fortune, relations. Toutes ces puissances, au lieu de nous servir à nous dresser un piédestal, du haut duquel nous protégeons le pauvre, ne doivent-elles pas être employées à l'encourager, le fortifier, le relever, à le faire grandir, en un mot, à le mettre en mesure de se passer de notre appui ? Les amis du pauvre n'ont le droit de le protéger que dans la mesure exacte où ils ont la volonté de diriger ses aptitudes et ses efforts vers une indépendance légitime et de s'effacer eux-mêmes, le jour où il aura repris sa place dans la société.

Non moins naturellement, nous sommes portés à exiger du

pauvre une perfection presque absolue, la pratique de vertus que nous pardonnons facilement aux autres hommes de ne point pratiquer. Quand nous découvrons en lui des défauts ou des vices, la paresse, le désordre, l'alcoolisme, nous le déclarons indigne de nos faveurs et nous l'abandonnons à son malheureux sort. Un peu d'humilité, dans notre cœur, nous permettrait de voir que le mal est partout et que les défauts de celui qui possède ne sont pas moindres que les défauts de celui qui n'a rien. Ne commettons pas l'injustice de mépriser le pauvre pour des fautes que tous les hommes sont capables de commettre et pour lesquelles il a, peut-être, plus d'excuses que les autres.

Faire au pauvre l'aumône d'un peu d'argent, et croire qu'on a fait le nécessaire, c'est le mépriser. Ceux qui croient que l'aumône est le commencement et la fin de la charité ne savent pas ce que c'est qu'aimer le pauvre. C'est une légèreté coupable que de donner sans s'inquiéter de savoir si ce que l'on donne sera un instrument de salut ou de perdition. Beaucoup de professionnels de la mendicité se sont dégradés peu à peu par suite des aumônes qui leur ont été faites sans discernement. Pour que le don de l'argent cesse d'être un fait brutal et démoralisateur, il doit être accompagné de toutes les richesses de l'affection vraie, du désir ardent de voir le pauvre se relever de sa misère, d'une action morale vigoureuse et persévérante qui l'aidera à lutter et à faire des efforts proportionnés à son état.

Aller au pauvre en dilettante pour recueillir des impressions, connaître des émotions nouvelles, ou par mode, parce qu'il est de bon ton de se montrer charitable, c'est le mépriser. Aller à lui par orgueil, pour être estimé, admiré, félicité, c'est la disposition odieuse entre toutes. Ceux qui se font gloire de leur charité sont aveuglés par leur amour-propre pervers. Ils ne comprennent pas que celui qui est favorisé de la fortune, qui a en son pouvoir toutes les puissances pour faire le bien et trouve encore dans leur exercice une joie qui suffirait à la récompenser, n'est pas celui qui mérite l'admiration ; mais le pauvre la mérite, lui qui connaît toutes les angoisses du souci matériel, l'inquiétude constante du lendemain, qui sent sa faiblesse, son impuissance à briser le cercle de misère où il se sait emprisonné pour toute sa vie. Et combien parmi les pauvres sont admirables de courage

et de patience ! Et nous passons près d'eux, sans même nous en apercevoir ; et nous croyons leur faire honneur en allant nous asseoir quelques minutes dans leur triste demeure. Ne pouvons-nous comprendre que c'est nous qui devons nous sentir honorés de ce qu'il nous soit permis de leur faire un peu de bien ?

Voilà donc quelques-unes des attitudes qui s'opposent au respect de la dignité du pauvre et qui, en même temps, nous empêchent de la bien connaître. Or, la première de toutes les conditions pour apporter un remède aux maux de la classe indigente est de la bien connaître. Pour arriver à comprendre le pauvre, il faut en quelque sorte se faire pauvre soi-même par le désir et la réflexion, se dépouiller de ses préjugés de classe, de ses propres points de vue bornés et exclusifs, pour entrer dans tous les points de vue du pauvre ; s'imprégner de sa manière de voir, d'envisager les problèmes de la vie et de les résoudre ; ne pas craindre, par conséquent, d'aborder et d'étudier certaines questions qui passionnent le peuple à l'heure actuelle : syndicats, coopératives, etc. Le peuple a le droit de s'organiser et si nous nous effrayons de le voir se concerter pour défendre ses intérêts, c'est que nous n'allons pas à lui avec l'esprit qu'il faut. Déclarer qu'une classe de la société a toutes les bonnes opinions et l'autre, toutes les mauvaises, c'est admettre un *a priori*, qui nous empêchera de comprendre la classe pauvre. Notre étude doit pourtant s'accompagner de sagesse ; tout en reconnaissant les droits du peuple, et ses légitimes revendications, nous devons tenir compte des intérêts généraux de la société, ne pas perdre de vue les répercussions inévitables et les injustices possibles. Mais, si nous ne prenons pas le parti d'aller vers le peuple avec un esprit et un cœur largement ouverts pour épouser ses angoisses et ses difficultés ; avec la volonté arrêtée de lui faciliter la lutte pour la vie tout en respectant sa conscience et sa liberté, nous verrons croître l'aigreur, la colère et la haine, dont s'épouvaient beaucoup de ceux qui regardent vers l'avenir. Celui qui est écrasé et croit voir dans l'organisation sociale la cause de son écrasement, n'a pas d'autres ressources que de provoquer la Révolution. S'il ne lui reste aucune espérance de voir se tendre vers lui une main secourable, son état d'esprit est légitime ; mais il perd le droit de se révolter le jour où il n'est plus seul ;

où, non point l'aumône, mais l'affection d'un ami qui connaît toutes les difficultés de sa vie, vient mettre à sa disposition toutes les forces morales et sociales qui pourront l'aider à vaincre ces difficultés. Lors même que nos efforts ne réussiraient pas à supprimer la souffrance — et jamais nous ne parviendrions à supprimer toute la souffrance — nous verrons disparaître l'aigreur et la colère. Le seul fait de notre présence auprès de celui qui souffre est pour lui une raison d'espérer qui l'aide à supporter son mal.

Il faut se sentir frère de ceux qui souffrent.

Abbé J. VIOLET.

### FAITS ET ŒUVRES

#### A TRAVERS LES BULLETINS DE LA CROIX NOIRE

Paroisse de X.

« Il y a eu des poursuites... infructueuses hélas ! C'est dû au peu de respect de nos gens pour le serment.

« Le Conseil municipal, assez bien disposé du reste, demande à être poussé l'épée dans les reins.

« Dire que la Croix Noire est bien vue dans la paroisse serait blesser la vérité. Les gros bonnets (!) y sont nettement opposés. N'importe ! On lutte seul, mais on lutte tout de même. Le grand mal ici vient, à mon sens, du manque d'éducation et du terre à terre de nos gens. La question d'honneur, pour les quatre-cinquièmes d'entre eux, c'est de l'iroquois ni plus ni moins ! — J'ai une foi invincible dans la prière que nous faisons au prône tous les dimanches. Je comprends mieux que jamais qu'il faut *spiritualiser* la lutte. Voilà mon grand moyen d'action. Je sème, d'autres récolteront.»

Il s'agit ici d'une section qui évidemment opère dans un milieu apathique et fruste. L'exemple que donne le Directeur n'en est que plus beau. Nous voudrions voir cet exemple devenir contagieux. La persévérance dans les efforts et la prière de tous les jours : quels leviers puissants pour le succès des œuvres !

On se décourage quelque fois avant de commencer. Et parmi ceux qui s'y mettent avec ardeur, il y en a qui lâchent au premier obstacle. C'est un malheur !

Faisons bien la part qui nous est demandée et qui est dans nos attributions, puis laissons venir le succès, sans nous inquiéter, s'il vient lentement ou ne vient pas du tout.



LES  
**PRÉVOYANTS DU CANADA**

**ASSURANCE FONDS DE PENSION**

CAPITAL AUTORISÉ - \$500,000.00.

Actif du Fonds de Pension le  
30 septembre 1913 - \$385,034.72

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 Sept. 1913

|              | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF        |
|--------------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| 1909         | 45       | 1,880                   | 5,205    | \$ 16,461.94 |
| 1910         | 149      | 8,540                   | 19,209   | 72,217.94    |
| 1911         | 224      | 14,228                  | 30,910   | 170,670.80   |
| 1912         | 214      | 19,326                  | 39,211   | 284 355.82   |
| 30 sept 1913 | 338      | 23,189                  | 45,007   | 385,034.72   |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Bureau Chef : EDIFICE "DOMINION"  
126, ST-PIERRE, QUÉBEC.

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

## STATUES

PRIX  
BAS

*Nous avons toujours un assortiment étendu de statues religieuses.*

*Nous nous occupons aussi et spécialement de*

**DÉCORATION D'ÉGLISES.**

**ALYRE PREVOST, SCULPTEUR  
STATUAIRE 26, St-Stanislas, Québec.**

CASIER 12

TÉLÉPHONE 929

**ENTREPOT DE VINS DE MESSE**

FOURNISSEUR DU CLERGÉ

## J. BAILLARGEON

Bureau : 64, rue St-Pierre, QUÉBEC.

QUOTIDIEN  
\$3.00 par année.

HEBDOMADAIRE  
\$1.00 par année.

# L'ACTION SOCIALE

Journal publié à Québec pour la défense  
des droits catholiques et nationaux.

---

**BON PLACEMENT POUR L'ANNONCEUR.  
GUIDE PRATIQUE POUR LE CLIENT.**

---

IMPRESSIONS ET RELIURE, FACTURES  
ETATS DE COMPTES, EN-TÊTES DE  
LETTRES, LIVRES BLANCS, INDEX,  
PROGRAMMES, CARTES, FEUILLES  
MOBILES, ETC., ETC. . . . .

Tout ouvrage d'impression ou de reliure est soigneusement  
surveillé.

---

**103, rue Sainte-Anne, 103**

TÉLÉPHONE 3131.

**QUEBEC, Can.**

FONDÉE AU CANADA EN 1885.

## F. CERNICHIARO & FRÈRE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

### AUX COMMUNAUTÉS ET AUX FABRIQUES

FABRICATION ET  
VENTE de CIERGES  
fabriqués suivant les  
règlements diocésains.



JOS. LASNIER, Longueuil, P. Q.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LOUPELONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - - QUEBEC

## J. E. LIVERNOIS LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes Brevetés, Parfums, Etc.

RUE SAINT-JEAN, - - - - - QUÉBEC, CAN.

Bureau : 82, rue St-Pierre. Téléphone 263. Résidence : 18, rue Ste-Julie.

**CHARLES GAGNON**, AGENT ET COURTIER  
D'ASSURANCES.

FEU — VIE — ACCIDENTS — MARINE, Etc.

## LOUIS VEUILLOT

|                                  |       |                                   |      |
|----------------------------------|-------|-----------------------------------|------|
| Correspondance. 8 vols in-8...   | 12.00 | Les Coulevres. 1 vol. in-12..     | 0.50 |
| Cà et Là. 2 vols in-12.....      | 2.00  | Vie de la Mère Anne-Séraphi-      |      |
| Le Parfum de Rome. 2 vols        |       | ne Esculier. 1 volume in-12..     | 0.50 |
| in-12.....                       | 1.75  | L'Hourète Femme. Préface          |      |
| Les Odeurs de Paris. 1 vol.      |       | de Jules Lemaitre. 1 vol. in-12   | 0.85 |
| in-12.....                       | 1.00  | Cara. Poème. in-12 carré.....     | 1.00 |
| Les Libres - Penseurs. 1 vol.    |       | Agn/s de Lovens. 1 v. in-8 ill... | 0.40 |
| in-12.....                       | 0.85  | Rome et Lorette. 1 v. in-8 ill... | 0.40 |
| Historiettes et Fantaisies. 1 v. | 0.85  | Les Pèlerinages de la Suisse.     |      |
| La Vie de Notre Seigneur Jé-     |       | 1 volume in-8 illustré.....       | 0.40 |
| sus-Christ, 1 volume.....        | 1.00  | Derniers Mélanges (1872-1877).    |      |
| La Guerre et l'homme de          |       | 4 vols. in-8, \$6.00. Chaque      |      |
| Guerre. 1 volume.....            | 0.85  | volume se vend séparément..       | 1.50 |
| Le Droit du Seigneur au          |       | Lettres à Mlle Charlotte de       |      |
| Moyen-âge. 1 volume.....         | 0.85  | Grammont. 1 volume in-12.         | 0.85 |
| Corbin et d'Aubecourt. 1 vo-     |       | Pages choisies. Avec introduc-    |      |
| lume in-12.....                  | 0.50  | tion, critique d'Antoine Al-      |      |
| Le même, édition illustrée....   | 0.25  | balat. 1 volume.....              | 0.85 |

## J.-P. GARNEAU

LIBRAIRE-ÉDITEUR ET MARCHAND  
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE

**47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.**

## LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - ÉDITEURS - IMPORTATEURS

GROS ET DÉTAIL

**177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.**

Éditeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré, adressé sur demande.

MAISON FONDÉE EN 1862

# O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

**VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.**

Fournaises à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.

**QUÉBEC**

---

## PICARD & DUQUET

**HORLOGERS ET BIJOUTIERS**

**36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC**

**MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES**

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

**SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.**

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

---

### Pour ÉGLISES, CHAPELLES, COMMUNAUTÉS

Nous avons un assortiment complet d'HARMONIUMS-ORGUES, des instruments de grande renommée et vendus avec les meilleures garanties.

**MESSIEURS LES MEMBRES  
DU CLERGÉ**

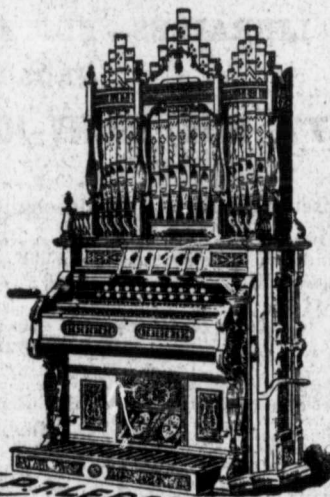
sont spécialement invités à nous faire visite ou à nous écrire pour achat de pianos, harmoniums, orgues.

Nos prix et conditions comme nos instruments de musique vous conviendront.

Catalogues et prix sur demande.

**P. T. LEGARÉ LTÉE.**

273-287, RUE ST-PAUL—QUÉBEC





## La Compagnie Gauthier & Frère

— INCORPORÉE —

### PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitreaux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités : Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

**MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.**

— Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction. —

**La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée**  
Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC

BANQUE D'ÉPARGNES

Fondée en 1848

## BUREAU PRINCIPAL

Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

### SUCCURSALES À QUÉBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.

ST-SAUVEUR No 801, rue St-Valier.

ST-JEAN-BAPTISTE, No 479, rue St-Jean.

BASSE-VILLE, No 53, rue St-Pierre.

LIMOILLOU, Boulevard St-Charles.

### SUCCURSALES À LÉVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIR, de 7 à 8.30 hres,  
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-  
BAPTISTE, LIMOILLOU et LÉVIS RUE EDEN.

### BANQUES A DOMICILE

Ne pas oublier que LA CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leurs petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

### COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.